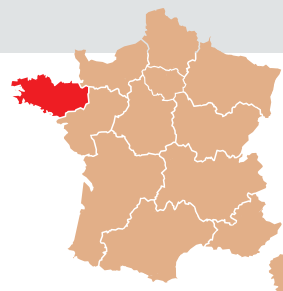


PORTRAITS RÉGIONAUX DE L'INTERCOMMUNALITÉ

GRUPE



Région
BRETAGNE



Au 1er janvier 2017, le nombre d'EPCI à fiscalité propre de la région Bretagne est passé de 100 à 59, soit une baisse de 41 % par rapport à 2016. Cette diminution est la conséquence d'un vaste mouvement de fusions et de recomposition des périmètres intercommunaux résultant de la mise en œuvre de la loi NOTRe du 7 août 2015.

Si le nombre de communautés d'agglomération a augmenté de 30 %, en passant de 10 à 13, les communautés de communes ont connu quant à elles une forte diminution (-50 %), passant de 88 à 44 (la plus forte baisse est enregistrée dans le département Côtes-d'Armor: - 85 %).

La région s'étend sur 27 208 km² (4 % du territoire français, douzième région française en termes de superficie) sur lesquels se répartissent 3,3 millions d'habitants (5 % de la population française, dixième région de France en termes de population). Ce faible écart traduit une densité de population (120 hab./km², quatrième région métropolitaine) légèrement supérieur à la moyenne nationale (101 hab./km², soit +16 %). La région compte 59 EPCI à fiscalité propre (5 % des EPCI français, dont le périmètre moyen est de 461 km² contre 531 km² au niveau national). Ils rassemblent en moyenne 21 communes et 57 482 habitants contre 27,9 et 53 396 à l'échelle nationale: la médiane est de 18 communes et 34 949 habitants contre 23 et 23 817 en France.

Plusieurs constats s'imposent.

Le fait que les EPCI régionaux soient constitués d'un nombre de communes inférieur à la médiane et à la moyenne nationale, est imputable à la fois à leur périmètre davantage circonscrit et au périmètre élargi des communes qui les composent (22 km² en moyenne contre 19 km² pour la France).

Le fait que la médiane régionale d'habitants par EPCI soit supérieure à celle nationale de 32 % alors que la moyenne ne l'est que de 8 % témoigne d'une répartition «relativement» plus homogène de la population sur le territoire breton. La Bretagne est, en effet, comme le souligne l'Insee (Analyse Bretagne N° 31 - 6 janvier 2016), majoritairement composée de communes à «densité intermédiaire» (regroupant 1 million d'habitants) et «peu dense» (pour 1,7 million d'habitants) qui bénéficient, pour les premières, à hauteur de 75 %, d'une proximité avec une grande aire urbaine et à hauteur de 50 % pour les secondes. Il apparaît ainsi que seulement 12 % des communes «très peu denses» sont hors d'influence d'un pôle urbain. Cette «relative» homogénéité est soutenue par une forte évolution de la population, près de cinq fois supérieure au taux national (+2,3 % contre +0,5 %) dans ces communes «intermédiaires» et douze fois plus importante dans les communes «peu denses» (+6 % contre +0,5 %). Homogénéité à laquelle contribue également le maillage des sept aires urbaines (Rennes, Brest, Lorient, Saint-Brieuc, Vannes, Quimper et Saint-Malo) qui concentrent 65 % de la population de la région sur seulement 29 % de son territoire, soit une densité de 244 hab./km, (supérieure de 59 % à la moyenne nationale et de 51 % à celle régionale). L'aire urbaine de Brest compte à elle seule 16 % de la population de la région avec une densité de 318 hab./km².

**59 EPCI
À FISCALITÉ PROPRE**

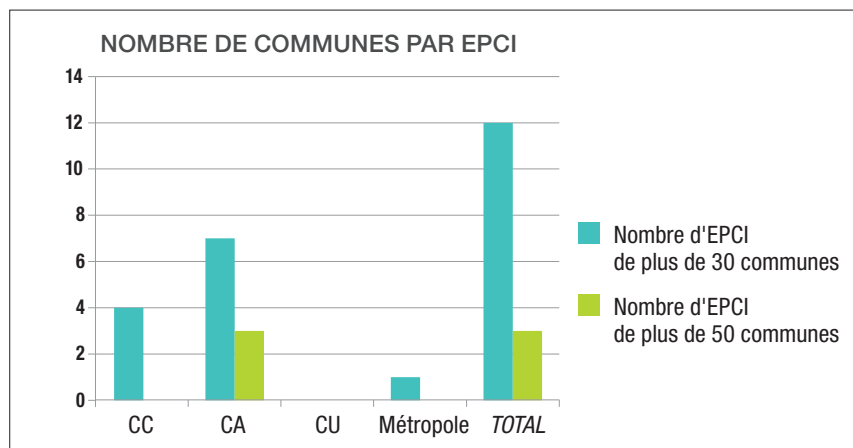
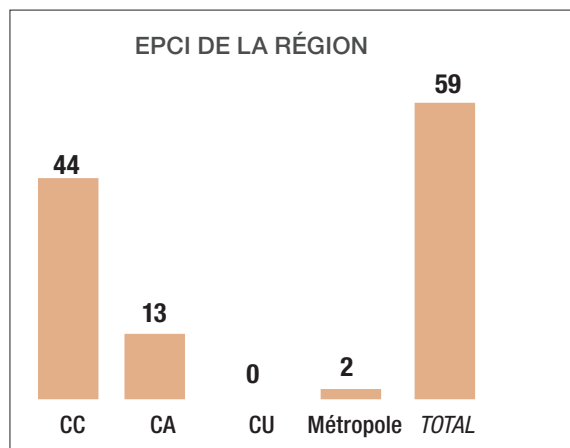
dont

**44 communautés
de communes**
(soit 74,6% du total)

**13 communautés
d'agglomération**
(22 %)

2 métropoles
(3,4 %)

	Population par département	EPCI par département
Côtes-d'Armor (22)	608 977	8
Finistère (29)	935 729	21
Ille-et-Vilaine (35)	093 307	18
Morbihan (56)	737 552	12
Total	3 375 565	59



LEXIQUE

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

CC : Communauté de communes

CA : Communauté d'agglomération

CU : Communauté urbaine

Métrop : Métropole

FPU : Fiscalité professionnelle unique

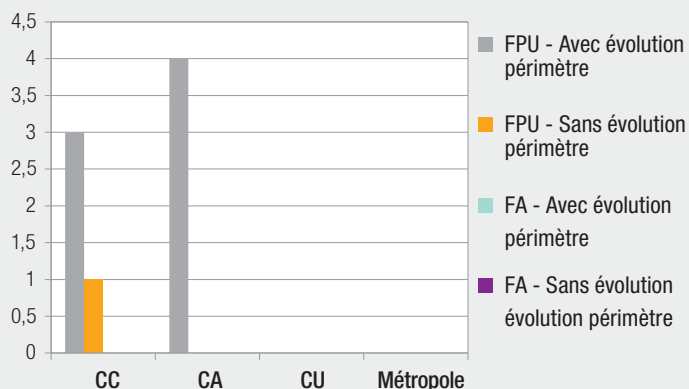
FA : Fiscalité additionnelle



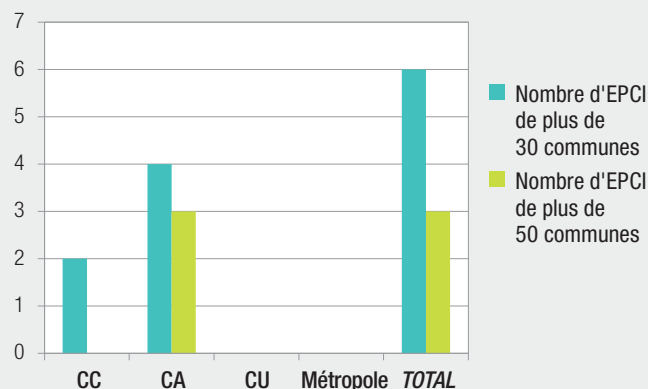
8 EPCI à fiscalité propre soit, par rapport à 2016 :

- › **4 CC** (contre 27 soit une diminution de 85%)
- › **4 CA** (contre 2 soit une augmentation de 100%)

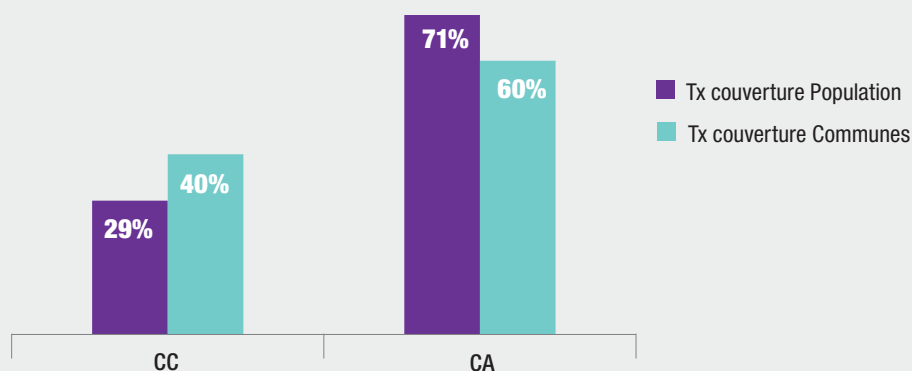
NOMBRE D'EPCI PAR TYPE DE FISCALITÉ



NOMBRE DE COMMUNES PAR EPCI



EPCI : TAUX DE COUVERTURE DE LA POPULATION ET DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT



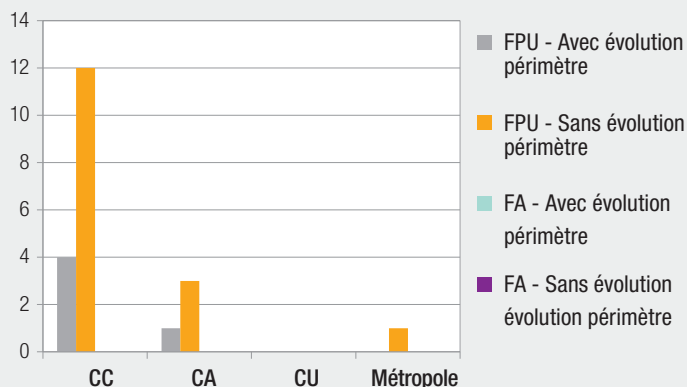
CÔTES-D'ARMOR		Nom nouvel EPCI	Anciennes Communautés	Opération	Nbre de com.	
Avec modif. du périmètre	FPU	CC	CC Leff Armor Communauté	CC Lanvollon Plouha - CC le Leff Communauté	Fusion simple	28
		CC	CC Lamballe Terre et Mer	CC Lamballe Communauté - CC Arguenon Hunaudaye - CC du Pays de Duguesclin - CC du Pays de Moncontour de Bretagne - CC Côte de Penthièvre	Fusion extension - retrait	40
		CC	CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	CC Cideral - CC Hardouiniais Mené	Fusion extension	42
		CA	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	CA Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor (Sbaba) - CC Centre Armor Puissance 4 - CC Quintin Communauté - CC Sud-Goëlo	Fusion extension	32
		CA	CA Dinan Agglomération	CC Plancoët-Plélan - CC Dinan Communauté - CC du Pays de Caulnes - CC Rance-Frémur - CC du Pays de Matignon	Fusion transformation - extension	65
		CA	CA Lannion-Trégor Communauté	CA Lannion-Trégor Communauté - CC du Haut Trégor - CC de la Presqu'île de Lézardrieux	Fusion simple	60
		CA	CA Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération	CC Guingamp Communauté - CC de Bourbriac - CC du Pays de Belle-Isle-En-Terre - CC Paimpol Goëlo - CC du Pays de Bégard - CC Callac Argoat	Fusion transformation	57
Sans modif. du périmètre	FPU	CC	CC du Kreiz-Breizh (Cckb)	Aucun changement	23	



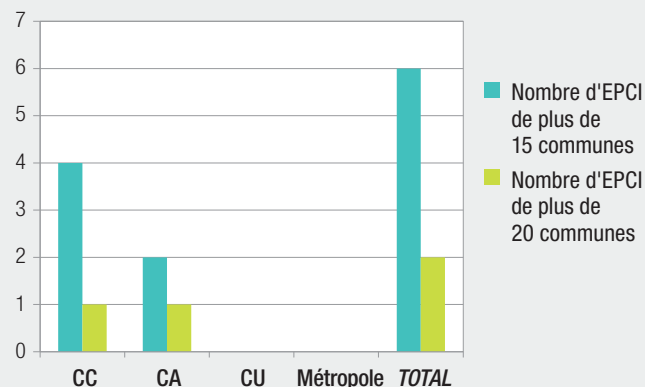
21 EPCI à fiscalité propre soit, par rapport à 2016 :

- › 16 CC (contre 21 soit une diminution de 24%)
- › 4 CA (pas de changement)
- › 1 Métropole

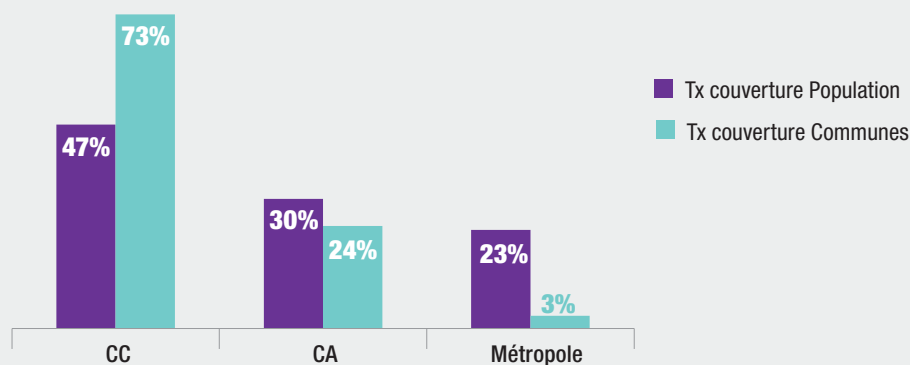
NOMBRE D'EPCI PAR TYPE DE FISCALITÉ



NOMBRE DE COMMUNES PAR EPCI



EPCI : TAUX DE COUVERTURE DE LA POPULATION ET DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT



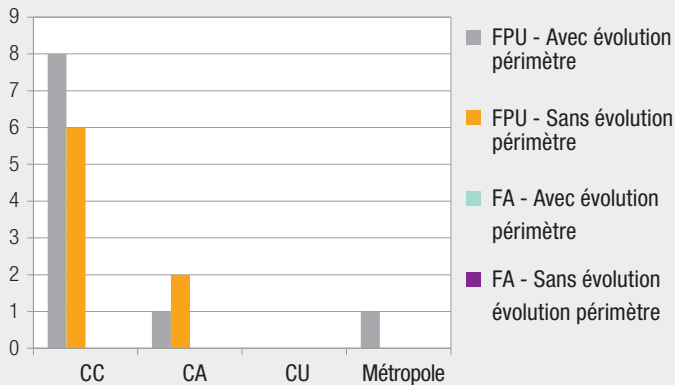
FINISTÈRE		Nom nouvel EPCI	Anciennes Communautés	Opération	Nbre de com.
Avec modif. du périmètre	FPU	CC CC Haut-Léon Communauté	CC de la Baie du Kernic - CC du Pays Léonard	Fusion simple	14
		CC CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	CC de la Presqu'île de Crozon - CC de l'Aulne Maritime	Fusion retrait	10
		CC CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	CC de la Région de Pleyben - CC du Pays de Châteaulin et du Porzay	Fusion extension - retrait	17
		CC CC Monts d'Arrée Communauté	CC des Monts d'Arrée - CC du Yeun Elez	Fusion simple	13
		CA CA Quimper Bretagne Occidentale	CA Quimper Communauté - CC du Pays Glazik	Fusion extension	14
Sans modif. du périmètre	FPU	CA CA Quimperlé Communauté	CA du Pays de Quimperlé	Aucun changement	16
		CA CA Concarneau Cornouaille Agglomération		Aucun changement	9
		CA CA Morlaix Communauté		Aucun changement	27
		CC CC du Pays d'Iroise		Aucun changement	19
		CC CC du Pays des Abers		Aucun changement	13
		CC CC de Haute Cornouaille		Aucun changement	11
		CC CC Cap Sizun - Pointe du Raz		Aucun changement	10
		CC CC Douarnenez Communauté		Aucun changement	5
		CC CC du Pays Fouesnantais		Aucun changement	7
		CC CC du Pays Bigouden Sud		Aucun changement	12
		CC CC du Haut Pays Bigouden		Aucun changement	10
		CC CC Poher Communauté		Aucun changement	11
		CC CC du Pays de Landivisiau		Aucun changement	19
		CC CC Pays de Lesneven et Côte des Légendes		Aucun changement	14
		CC CC du Pays de Landerneau-Daoulas		Aucun changement	22
		Métrop.	Brest Métropole		Aucun changement



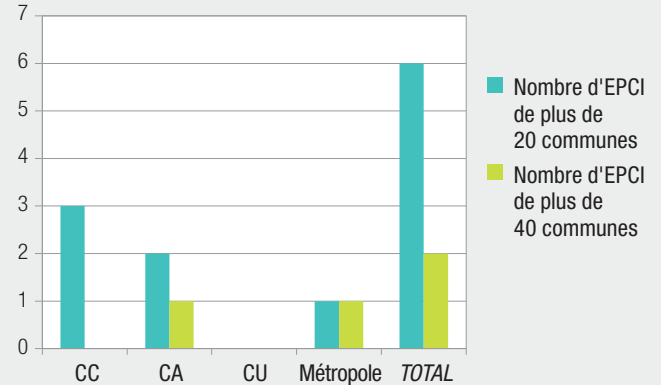
18 EPCI à fiscalité propre soit, par rapport à 2016 :

- › 14 CC (contre 21 soit une diminution de 33%)
- › 3 CA (contre 2 soit une augmentation de 50%)
- › 1 Métropole (pas de changement)

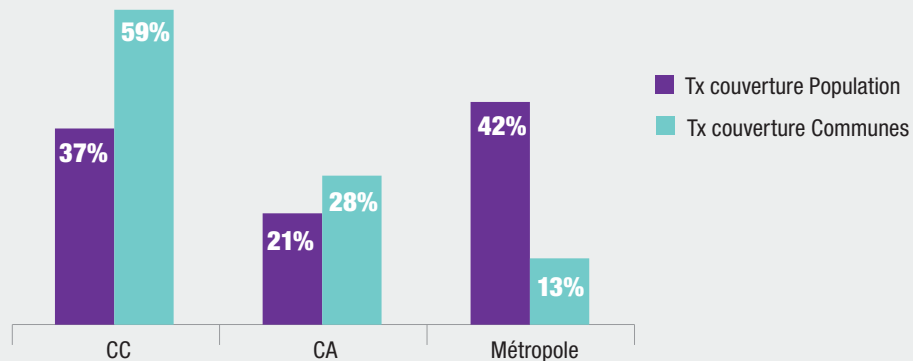
NOMBRE D'EPCI PAR TYPE DE FISCALITÉ



NOMBRE DE COMMUNES PAR EPCI



EPCI : TAUX DE COUVERTURE DE LA POPULATION ET DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT



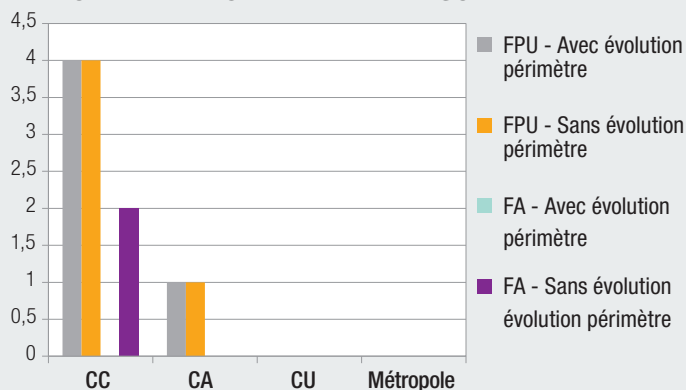
ILLE-ET-VILAINE		Nom nouvel EPCI	Anciennes Communautés	Opération	Nbre de com.	
Avec modif. du périmètre	FPU	CC	CC du Val d'Ille-Aubigné	CC du Val d'Ille	Modification extension	19
		CC	CC Côte d'Emeraude	CC Côte d'Emeraude	Modification extension	9
		CC	CC Bretagne Romantique	CC Bretagne Romantique	Aucun changement	27
		CC	CC du Pays de Redon	CC du Pays de Redon	Modification extension	31
		CC	CC Liffré-Cormier Communauté	CC du Pays de Liffré	Modification extension	9
		CC	CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	CC Baie du Mont Saint Michel - CC du Pays de Dol de Bretagne	Fusion simple	19
		CC	CC Couesnon Marches de Bretagne	CC Coglais Communauté Marches de Bretagne - CC Antrain Communauté	Fusion extension	19
		CC	CC Bretagne porte de Loire Communauté	CC de Moyenne Vilaine et Semnon - CC du Pays du Grand Fougeray	Fusion simple	20
		CA	CA Fougères Agglomération	CA - CC Fougères Communauté - CC Louvigné Communauté - CC de Com'Onze	Fusion transformation - extension	33
		Métrop.	Rennes Métropole	Rennes Métropole	Modification extension	43
Sans modif. du périmètre	FPU	CC	CC de Saint-Méen Montauban		Aucun changement	18
		CC	CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté		Aucun changement	18
		CC	CC Montfort Communauté		Aucun changement	8
		CC	CC de Brocéliande		Aucun changement	8
		CC	CC Au Pays de la Roche Aux Féés		Aucun changement	16
		CC	CC du Pays de Châteaugiron		Aucun changement	6
		CA	CA Vitré Communauté		Aucun changement	46
		CA	CA du Pays de Saint Malo - Saint Malo Agglomération		Aucun changement	18



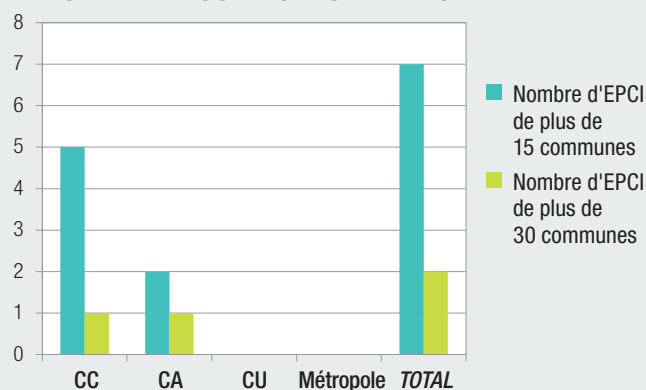
12 EPCI à fiscalité propre soit, par rapport à 2016 :

- › 10 CC (contre 19 soit une diminution de 47%)
- › 2 CA (pas de changement)

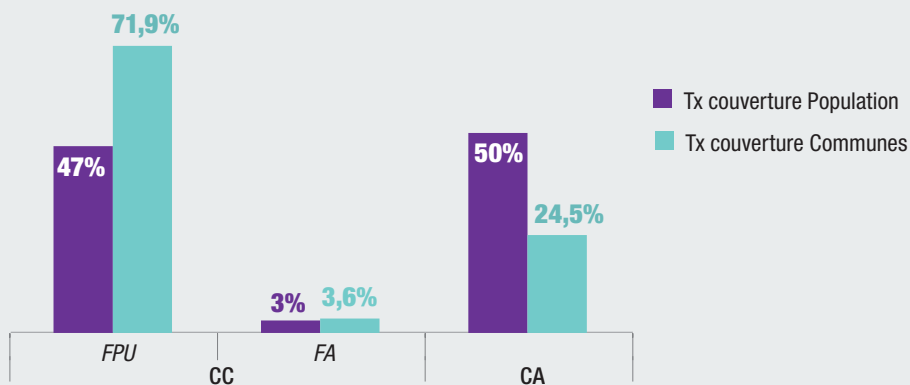
NOMBRE D'EPCI PAR TYPE DE FISCALITÉ



NOMBRE DE COMMUNES PAR EPCI



EPCI : TAUX DE COUVERTURE DE LA POPULATION ET DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT



MORBIHAN		Nom nouvel EPCI	Anciennes Communautés	Opération	Nbre de com.
Avec modif du périmètre	FPU	CC CC Pontivy Communauté	CC Pontivy Communauté	Modification - retrait	25
		CC CC Centre Morbihan Communauté	CC Saint Jean Communauté - CC Baud Communauté - CC Locminé Communauté	Fusion simple	19
		CC CC de Ploërmel Communauté	CC de Mauron en Brocéliande - CC Ploërmel Communauté - CC Josselin Communauté - CC du Porhoët	Fusion retrait	32
		CC CC De l'Oust à Brocéliande Communauté	CC du Pays de la Gacilly - CC du Val d'Oust et de Lanvaux - CC Guer Communauté	Fusion retrait	26
		CA CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	CA Vannes Agglo - CC de la Presqu'île de Rhuys - CC Loc'h Communauté	Fusion simple	34
Sans modif du périmètre	FA	CC CC de Blavet Bellevue Océan		Aucun changement	5
		CC CC de Belle Ile en Mer		Aucun changement	4
	FPU	CC CC Arc Sud Bretagne		Aucun changement	12
		CC CC Auray Quiberon Terre Atlantique		Aucun changement	24
		CC CC Questembert Communauté		Aucun changement	13
		CC CC Roi Morvan Communauté		Aucun changement	21
		CA CA Lorient Agglomération		Aucun changement	25

Pour consulter
tous les portraits régionaux
de l'intercommunalité



www.caissedesdepotsdesterritoires.fr

PORTRAITS RÉGIONAUX DE L'INTERCOMMUNALITÉ

.....

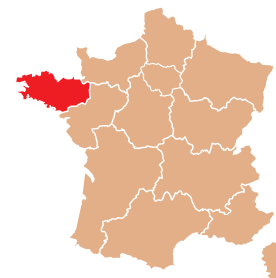
JUIN 2017

.....

Référence : E234

.....

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a profondément modifié le paysage intercommunal, prenant la suite d'un premier mouvement de fusion de communautés engagé par la loi du 16 décembre 2010. À l'issue de la mise en œuvre des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI), la France compte désormais 1 266 intercommunalités (communautés et métropoles), soit une diminution de 39 % par rapport à 2016.



En dressant des « portraits régionaux de l'intercommunalité », Territoires Conseils vous propose un zoom sur les évolutions des périmètres intercommunaux et l'état actuel des communautés par départements, par type de fiscalité, par nombre de communes (données collectées entre janvier et avril 2017). Vous y trouverez également la liste et le nom des communautés et métropoles actuelles ainsi que la liste des anciens groupements dont elles sont issues et le type d'opération mis en œuvre par les SDCI (fusions, extensions de périmètres...).

Ces « portraits » ont été réalisés par Benjamin Bernot, stagiaire en Master II « Conduire et évaluer les politiques publiques » à l'Université Paris 13, sous la direction de Catherine Donou, chargée de mission Territoires Conseils.

Pour consulter et/ou télécharger cette publication :

www.caissedesdepotsdesterritoires.fr

 @CaissedesDepots

www.groupecaissedesdepots.fr

Pour la réussite de tous les projets

GROUPE

